



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 30 mars 2015 à 19h.30.

- Accepte un devis de ArtiRénov pour remplacer deux vélux au Stand de Tir de Moinsel ;
- Prend acte du délai accordé par le Tribunal des Baux, au 13 avril 2015 à l'avocat de M. Goguet ;
- Prend acte du courrier de Télédôle SA au sujet du capital-actions ;
- Prend acte de l'assemblée générale du STI prévue le 29 avril 2015, à Prangins. Le syndic s'y rendra.
- Prend acte du PV no 45 de la séance de chantier de la salle de gymnastique du 24 mars 2015, décision sur le choix des carrelages ;
- Prend acte du courrier de la commune de Le Vaud dans le cadre du réaménagement du Pont sur le Geny ;
- Accepte une offre de la Maison Hinni pour l'entretien des bornes hydrantes. L. Vukasovic va l'examiner en détail pour le choix définitif du matériel.

Séance levée à 22h.10.

La municipalité